

PROJET ÉDUCATIF



DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE 2024-2028



ADMR ENFANCE et JEUNESSE

« Les PETITS TACOTS »

Place Michel MUZARD

89110 AILLANT sur THOLON

Préambule

Les enfants sont des adultes en devenir.

Accueillir les enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une sécurité physique, affective, morale et psychologique.

Nous nous devons de développer leur autonomie, leur sens de la citoyenneté et de la solidarité.

L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de l'association.

Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu, du loisir et surtout du plaisir.

Buts et finalités éducatives

L'association « Les Petits Tacots » a pour but le complet développement physique, intellectuel, moral et civique de l'enfant.

A cette fin, elle exerce son activité par les moyens suivants :

- Création, gestion et animation de centre de loisirs éducatifs pour l'enfance sous toutes leurs formes (ex : centre de loisirs, repos hebdomadaire, loisirs courts, restaurant, périscolaire...), et ce, pendant toutes les périodes de repos de l'enfant.
- Organisations de cours, veillées, mini-camps...
- Organisations de manifestations diverses, fêtes, tombola, spectacles, atelier parents-enfants...
- L'accompagnement éducatif pour la famille

Sommaire

I.	Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?	P.5
II.	Statut, histoire et situation géographique	P.6
III.	Notre démarche	
	1. NOTRE VOCATION	P.7
	2. NOS VALEURS	P.7
	3. NOS OBJECTIFS	P.9
	4. NOTRE PEDAGOGIE	P.9
IV.	Le fonctionnement général	
	1. LES MOYENS HUMAINS	P.11
	2. LES MOYENS FINANCIERS	P.12
	3. LES MOYENS MATERIELS	P.13
	4. LES HORAIRES D'OUVERTURE	P.14
	5. LES MODALITES TARIFAIRES	P.14
V.	Le public accueilli	P.14
VI.	L'accueil face au handicap	P.14
VII.	La relation avec les familles	P.15
VIII.	L'évaluation du Projet Éducatif	P.16

I) Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?

Le projet éducatif est une démarche conduisant à un document de référence et qui définit les orientations éducatives pour les quatre années à venir 2025, 2026, 2027,2028. Il sera revu au terme de cette période.

UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

Le projet éducatif est d'abord une obligation réglementaire. Toute personne morale souhaitant organiser des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) se doit d'en disposer.

UN MOUVEMENT ÉDUCATIF

Un projet éducatif repose avant tout sur des intentions éducatives, des buts vers lesquels nous voulons tendre. L'objectif n'est pas de savoir comment ils seront atteints, ni même s'ils le seront un jour. Il représente un idéal – et c'est tout ce qui en fait la force – sans non plus être totalement irréaliste. Il donne donc le cap à suivre pendant un laps de temps défini, au bout duquel il sera réinterrogé et corrigé pour suivre l'évolution de nos idées et de la société en général.

DU PROJET AU CONTRAT

Ce projet a aussi valeur de contrat d'une certaine façon. Un contrat qui engage bien sûr la structure organisatrice dans ce qu'elle définit, mais aussi, les équipes pédagogiques qui devront traduire au quotidien les intentions éducatives au cours de leur engagement occasionnel.

Mais ce contrat engage également les parents qui, en inscrivant leurs enfants, en approuvent de fait les valeurs et les méthodes. L'Éducation au sens large est trop importante pour avancer à pas cachés, et c'est tout l'objectif de ce document : accorder des partenaires d'un jour autour d'une vision commune et définie.

UN TRAVAIL COLLECTIF

Pour garantir cette adhésion de tous, la rédaction de notre projet éducatif est réfléchi et collective. Ainsi, acteurs et actrices du quotidien, qu'ils ou elles soient personnelles permanents, bénévoles, parents ou même enfants, sont conviés à dresser le bilan des actions précédentes dans le but d'affiner plus encore nos intentions. Si chaque personne participe à des stades différents de l'écriture et avec des implications évidemment disparates, cela garantit toutefois à ce document d'être un travail collectif.

DES DÉCLINAISONS SUR LE TERRAIN

Un projet éducatif n'est pas une fin en soi. Il articule et coordonne la politique éducative d'un organisateur et doit donc rester assez large. Chaque équipe s'en saisit ensuite pour construire un projet pédagogique. Celui-ci déclinera concrètement et de façon adaptée les intentions éducatives.

Ces deux niveaux de formalisation sont la clef du système, permettant tout à la fois une véritable réflexion politique au sein de chaque organisateur et une cohérence dans les fonctionnements décidés par chaque équipe d'encadrement présente sur le terrain.

II) Statut, histoire et situation géographique

STATUT

L'accueil de loisirs sans hébergement est une **association loi 1901** gérée par :

ADMR enfance et jeunesse- LES PETITS TACOTS

Elle est constituée de **bénévoles** intéressés par l'avenir des enfants.

Le **Conseil d'Administration** comporte 10 membres dont 3 au bureau ayant chacun un pouvoir décisionnaire.

Le **Président du Conseil d'Administration** doit accomplir toutes les formalités de déclaration et publication prévues par la loi et s'occupe des relations avec les élus.

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent 2 fois par an.

L'association "LES PETITS TACOTS" a pour **but** d'organiser, d'animer et de gérer des activités socio-éducatives pour l'enfance et la jeunesse.

Son action s'inscrit dans des perspectives d'**éducation globale**. Ainsi elle propose d'agir en étroite collaboration avec l'école publique, les parents, les institutions, les associations du territoire poursuivant les mêmes buts et les partenaires.

HISTOIRE

Le nom « LES PETITS TACOTS » a été fixé par les premiers bénévoles qui l'avaient choisi car l'accueil de loisirs se situe sur l'ancienne gare d'Aillant sur Tholon. Ils ont confié à l'ADMR (association d'aide aux personnes) la responsabilité de la gestion financière et juridique.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'accueil de loisirs se situe au **cœur de la commune d'Aillant-sur-Tholon**. Il jouxte l'école maternelle et bénéficie de l'accès à sa cour fermée et sécurisée pour les activités de plein air journalières. Notre structure étant implantée à proximité des écoles, de la restauration scolaire, de la piscine, de la bibliothèque et de toutes les infrastructures avoisinantes.

C'est un avantage majeur pour nos déplacements tant au niveau sécurité, éducatif et économique. Cela nous permet une aisance de communication avec les écoles et également les possibilités de conduite et reprise des enfants ainsi que l'accompagnement de ceux qui nécessitent un soutien scolaire.

La Mairie met à disposition des locaux et du personnel d'entretien (en contrepartie du versement d'une aide financière par la CCAB) et permet l'accès à toutes les infrastructures de la commune comme les stades, les terrains de sport, le gymnase, la salle multi activités...à titre gratuit en fonction des disponibilités.

Cet accès privilégié aux infrastructures de la commune nous permet de pratiquer des activités sportives d'intérieur et d'extérieur. La commune est aussi bordée de **forêts et de prairies**, ce qui permet facilement la pratique d'activités en pleine nature.

III) Notre démarche

1. NOTRE VOCATION

Nous souhaitons que l'accueil de loisirs reste **un espace de vie convivial et de solidarité**.

Pour cela nous **promouvons le fait associatif** pour une démocratie participative, contribuons à **l'émancipation des individus** et à l'émergence d'une **société fraternelle** (courant de l'éducation populaire), favorisons **l'épanouissement des enfants** en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, luttons contre la **fracture sociale et l'isolement des individus** et nous **favorisons l'épanouissement** des individus en permettant l'accès à la formation.

Nous œuvrons à **l'émergence de citoyens conscients, dotés d'un esprit critique et acteurs de la société**.

Nous nous inscrivons dans une **démarche intergénérationnelle** et nous cherchons à développer le vivre ensemble, à rendre les enfants épanouis, créatifs et solidaires.

Notre démarche est d'**accompagner l'enfant dans sa construction**, tout en l'aidant et en étant attentif à ses évolutions.

Nous nous inscrivons dans une **perspective de coéducation** où chaque acteur a sa place (ACM, école, parents...) et où les **échanges sont bénéfiques et essentiels** (liens avec les autres structures éducatives du territoire, liens de confiance avec les familles).

L'un de nos mantras est de toujours **viser la qualité**, avec la **construction de projets** en prenant le **temps nécessaire** à leur émergence, la **promotion** du caractère éducatif de nos actions ainsi qu'une **continuité pédagogique** entre le projet éducatif de territoire, le projet éducatif, le projet pédagogique et les projets d'animations.

Nous nous efforçons de **favoriser le développement local** en participant à **l'attractivité du territoire** et en **répondant à la demande croissante et importante de loisirs** des enfants.

2. NOS VALEURS

Nos valeurs orientent nos choix et nous guident dans l'action. Dans une organisation ou une équipe, les valeurs jouent un rôle rassembleur, mobilisateur ou motivateur dans la mesure où elles sont clairement définies et priorisées.

Aux Petits Tacots, les valeurs primordiales autour desquelles ses membres se rassemblent, croient profondément et qu'ils s'engagent à inculquer aux enfants accueillis au quotidien, sont les suivantes :

- **L'humanisme** : c'est l'attitude respectueuse à l'égard de tout être humain et le refus de tout ce qui peut l'appauvrir et l'opprimer. On reconnaît l'individu comme un être singulier et social
- **La solidarité** : Pour l'association il s'agit « d'un engagement moral d'entraide entre les membres de la société ». On apprend à respecter l'autre et on respecte des règles de vie collectives. Cela implique une ouverture de l'enfant au monde qui l'entoure et aux autres afin d'aller à leur rencontre et surpasser ses préjugés. Le développement d'un esprit d'entraide et de coopération permet le partage des connaissances et des compétences.

- **Le respect** : respecter quelqu'un c'est faire attention à ce qu'il peut ressentir, avoir de la considération pour lui, accepter ses différences, même si cela fait peur, même si on ne l'aime pas, même si on n'est pas d'accord avec lui ou avec ses idées. Le respect est la base d'une société, car sans elle on ne peut pas y trouver sa place.
- **La tolérance** : la capacité à accepter ce que l'on désapprouve, c'est-à-dire ce que l'on aurait tendance à refuser. On peut admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même. C'est le fait de respecter la liberté d'autrui en matière d'opinions. Les enfants apprennent à se tolérer les uns des autres, malgré leurs différences mais un travail vers l'extérieur est aussi fondamental (tolérance face au handicap par exemple ou des publics âgés > intergénérationnelle)
- **Le partage et l'esprit familial** : cette notion de partage a plusieurs contextes. On partage son savoir, son temps, ses objets... Mais l'essentiel du partage est le fait de faire preuve de générosité. L'absence d'égoïsme et l'envie de donner aux autres est l'une des pierres angulaires d'une communauté. Pour faire un « tout » il faut savoir penser « groupe » et non « individualité »
- **Le vivre-ensemble ou le bien-vivre-ensemble** : Ces deux valeurs reposent sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, des interactions dans l'ouverture et la coopération, des relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire
- **La laïcité** : il s'agit de la conception de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et, en particulier, de l'organisation de l'enseignement. Concrètement, il s'agit de développer un esprit de tolérance, de respect de chacun, des idées et convictions de tous sans donner son opinion religieuse. Par ailleurs, nous refusons de cautionner des agissements tels que le racisme, les discours d'exclusion, extrémistes ou ségrégationnistes
- **L'égalité dans l'accès aux loisirs** : Le loisir pour tous est possible grâce à l'existence d'une tarification adaptée aux revenus des ménages. Chacun peut apprendre, découvrir, s'amuser et prendre part aux Petits Tacots sans discrimination due à ses origines raciales, sa situation sociale, financière ou culturelle. Nous défendons les mixités sociales et culturelles
- **La démocratie** : la démocratie est une société libre et égalitaire. Mais ce qui est important pour nous, c'est que cette société permette à tous ses citoyens d'acquérir des compétences à son bon fonctionnement. Il s'agit donc de permettre à tous un accès aux savoirs et aux compétences nécessaires à sa pérennisation. Pour cela, il est nécessaire de fournir à notre public des espaces d'implication sociale où ils vont acquérir des repères légaux et institutionnels. Ces derniers pourront être mis en pratique en utilisant des outils de participation.

3. NOS OBJECTIFS

Les objectifs décrivent le **savoir, savoir-être et savoir-faire** que l'on souhaite donner aux enfants. Dans ce projet éducatif, ils sont exprimés simplement, mais sont développés dans le projet pédagogique.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- **Favoriser le développement, la responsabilisation et l'autonomie** de l'enfant en toute sécurité en proposant des actions à contenu éducatif en adéquation avec ses besoins
- **Sensibiliser les enfants à l'environnement** (l'éco-responsabilité, le « fait-maison », l'approche zéro déchet, la sensibilisation au gaspillage alimentaire, ...)
- **Permettre aux enfants l'acceptation de soi et des autres** malgré les différences de chacun. Les éveiller à la vie sociale et renforcer la cohésion sociale (s'ouvrir à la différence et à la solidarité, acquérir des repères et règles de vie en collectivité, créer des liens intergénérationnels, participer à des temps de la vie quotidienne, développer des compétences sociales, favoriser la mixité sociale et fille/garçon ...)
- **Découvrir des nouvelles technologies**, apprendre à vivre avec la modernité et s'en servir en toute sécurité (points négatifs et positifs)
- **Explorer les diverses cultures** que le monde nous offre
- **Aider l'enfant** ou le jeune à mettre en valeur ses réussites
- **Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, son identité et de faire des choix** grâce à l'autonomie progressive par exemple. L'autonomie progressive est le fait de poser un cadre qui permet à l'enfant de prendre des risques mesurés, d'expérimenter
- **Ouvrir l'enfant sur son cadre de vie** en l'orientant vers les richesses humaines, culturelles ou géographiques (meilleure connaissance de son territoire à l'échelle de son village, de son département et de sa région et partage de projets avec des structures extérieures à l'ACM)
- **Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être des enfants** en mettant en place des programmes de prévention globaux et intégrés, afin de les protéger contre les risques et de favoriser leur développement harmonieux.

Comment ?

Par le biais de la mise en place :

- D'Activités artistiques et culturelles : peinture, dessin, chant, danse, urbain...
- D'Activités scientifiques et techniques
- D'Activités physiques : randonnée, grands jeux...
- De Sorties en extérieur
- Tous moyens ou outils éducatifs

4. NOTRE PEDAGOGIE

Dans un **sens global**, notre pédagogie s'appuie sur des fondements simples tels que l'apprentissage par l'autonomie, la bienveillance de l'équipe d'animation, l'éducation positive* et le bien-fondé que l'enfant est acteur.

** **L'éducation positive** peut se définir comme une manière d'accompagner les enfants dans la non-violence, l'écoute et le respect des besoins de chacun.*

Comme ancrage, nous utilisons **plusieurs méthodes de pédagogie selon les enfants**, en fonction de leurs compétences, leurs savoirs, leurs besoins et leurs envies, car chaque être est différent et avance à son propre rythme.

Pour certains, la technique sera plus basée sur une méthode :

- **Traditionnelle** : l'enfant enregistre le savoir de l'animateur
- **Interrogative** : l'apprentissage se fait de façon expérimentale mais guidé par l'animateur. L'enfant pourra être dirigé vers d'autres méthodes selon son évolution
- **Active** : l'enfant assimile l'activité par la découverte personnelle (l'expérimentation)
- **De découverte** : l'apprentissage se fait par essai et erreur

Cependant nous avons notre fil rouge de pédagogie aux Petits Tacots qui est essentiellement : **Le socioconstructivisme** :

➤ **Le socio** : la construction d'un savoir bien que personnelle s'effectue dans un cadre social. Les informations sont en lien avec le milieu social, le contexte et proviennent à la fois de ce que l'on pense et de ce que les autres apportent.

➤ **Le constructivisme** : est un courant pédagogique né des théories sur le développement intellectuel de l'enfant de Piaget et de Lev Vygotsky. Il est aussi très lié à la pensée du philosophe Dewey, un philosophe qui a fortement étudié l'éducation. D'autres pédagogues, comme Montessori ou Freinet sont souvent liés à ce courant. Ces pédagogues pensent que l'enfant doit être **actif**. Par actif, on entend que **l'enfant doit penser par lui-même, expérimenter, découvrir, apprendre en faisant**.

Les constructivistes pensent aussi que la démarche d'apprentissage est plus importante que ce qui est appris.

L'apprentissage constructiviste met donc l'accent sur le processus de recherche d'une solution : **c'est la recherche autonome, la formulation d'hypothèses, et le tâtonnement expérimental, qui permettent d'apprendre à réfléchir, à penser par lui-même et apprendre de ses erreurs**. Elle est destinée à forger le jeune être humain dans son intégralité et sur tous les plans : physique, social et spirituel.

En effet, notre première mission est **d'aider l'enfant à se construire pleinement, de manière autonome pour devenir un adulte confiant et responsable**. Cet adulte doit avoir connaissance du monde et de la vie dans toute sa complexité, dans toute sa fragilité et dans toute sa relation étroite avec chaque être humain. Elle place l'enfant comme acteur de sa propre vie, comme responsable de ses propres gestes et comme un individu qui possède toutes les clés de sa réussite.

IV) Le fonctionnement général

1. LES MOYENS HUMAINS

➤ L'équipe d'encadrement

Elle est constituée de :

- Une directrice : titulaire d'un DESJEPS et sous contrat à durée indéterminée en temps complet
- Une directrice adjointe : titulaire d'un BAFD et sous contrat à durée indéterminée en temps partiel
- Trois animateurs titulaires d'un CAP petite enfance ou d'un BAFA. Ils sont sous contrat à durée indéterminée à temps partiel

➤ Rôles de l'équipe d'encadrement :

L'équipe d'encadrement a différentes missions.

La directrice possède une délégation de pouvoir. Ses missions consistent en une veille permanente des ressources humaines, des finances, des relations aux partenaires, du fonctionnement, de la sécurité...

La directrice adjointe : Ses missions consistent au partage des tâches administrative quotidienne mais aussi en la préparation et la mise en place de projets d'animation.

Les animateurs : leur rôle consiste essentiellement à la gestion quotidienne des enfants et en la préparation et la mise en place de projets d'animation.

Des **temps de concertation en équipe** sont nécessaires pour créer un langage commun, une cohérence des approches pédagogiques et clarifier les notions de choix. Ces moments de réflexion sont encouragés pour permettre à l'association de trouver une cohérence dans son bon fonctionnement.

Les **temps de préparation** sont aussi nécessaires pour permettre à chaque animateur de penser et de matérialiser ses animations en lien avec les finalités éducatives idéales. Ils sont d'autant plus opportuns puisqu'ils se déroulent en équipe ou binôme.

La **Directrice de l'ACM**, par sa présence quotidienne, analyse les fonctionnements et les besoins de l'équipe d'animation et met en place des plans de formation interne et externe.

➤ Les partenaires :

Les Petits Tacots participent à plusieurs réunions avec différents partenaires au fil des années (comme les autres ACM de l'Aillantais, les écoles, la Mairie, la CAF, la MSA, le magasin bi1, la SDJES, les élus, etc...).

De plus, il existe des temps formels ou informels de partage entre les différents acteurs éducatifs (parents, enseignants, animateurs, écoles...) pour la transmission d'informations concernant l'enfant ainsi que des temps partagés entre équipes éducatives des temps scolaires et de loisirs.

Des passerelles entre les différentes structures intervenant sur le champ de la petite enfance (écoles, crèche, assistantes maternelles) ou avec l'enfance (Association l'Obrigado, le collège...) sont mises en place.

2. LES MOYENS FINANCIERS

➤ Le budget d'activités et de fonctionnement :

L'association tire ses ressources de :

- La cotisation d'adhésion annuelle
- La facturation des prestations auprès des familles
- La prestation sociale ordinaire : PSO par la CAF et la MSA
- La prestation de contrat globale du territoire : CTG par la CAF et la MSA
- La subvention allouée par la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne (CCAB)
- La subvention d'aide au temps libre : ATL attribuée par la CAF
- La subvention exceptionnelle liée aux différents projets de l'année, par le département, la mairie...
- La subvention de fonctionnement par le département, la mairie, le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport.

➤ La convention de partenariat :

Une convention d'objectifs et de financement relative aux Centres de loisirs sans hébergement lie l'association à la caisse d'allocations familiales, à la Mutuelle Sociale Agricole et à la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne.

➤ Les partenaires financiers :

LA CCAB : Créée en 1994, elle apporte son soutien financier pour la compétence de l'enfance et la jeunesse en partenariat avec **la CAF** et **la MSA de Bourgogne** et a pour objectif d'apporter un accompagnement aux centres de loisirs.

3. LES MOYENS MATERIELS

➤ Les locaux :

L'édifice est situé 1 **place Michel MUZARD Aillant sur Tholon 89110 MONTHOLON** dans l'ancienne gare du tacot.

L'accueil est composé :

Au rez de chaussée (accès maternelle):

- d'un couloir
- d'une salle destinée à l'accueil, aux goûters, jeux de société et aux diverses activités proposées par les animateurs
- d'une salle « Esprit Montessori » qui est aménagée avec différents ateliers sur des étagères.
- d'une salle d'activités, qui sert aussi de dortoir
- d'une salle destinée à la réserve
- d'un bloc sanitaire équipé de trois cabines individuelles, un lavabo, un bac de lavage et de deux armoires de rangements à portes coulissantes dont la pharmacie.

A l'étage (accès primaire):

- une salle de goûter et aux activités
- un coin cuisine avec bar
- une salle babyfoot et de vestiaires
- une salle dédiée aux jeux de construction
- une salle d'eau avec WC et machine à laver

A l'appartement au-dessus de l'école des maternelles :

- Salle destinée aux animations
- Une cuisine équipée d'un frigo, d'une gazinière
- Une salle informatique avec un coin de relaxation
- Une salle qui est le bureau de la Directrice
- Une salle de bain
- Un WC

L'aménagement des locaux n'est **pas statique** et **évolue** au fil du temps et des projets ainsi que selon les besoins des enfants. C'est un sujet d'observation continue, de réflexion et d'amélioration.

4. LES HORAIRES D'OUVERTURE

Lors des **temps périscolaires** (avant et après l'école) l'ACM est ouvert de :

- 7h00 à 9h00, le matin
- 16h30 à 19h00, l'après-midi

Lors des **temps extrascolaires** (les mercredis et durant les vacances scolaires) l'ACM est ouvert de :

- 7 h00 à 19h00

Le centre de loisirs est ouvert toute l'année sauf les 2 semaines de vacances sur la période de Noël soit la semaine 52 et 1.

Ainsi que les jours fériés.

5. LES MODALITES TARIFAIRES

Les tarifs sont **établis en concertation avec les différents partenaires** de l'association et uniformes pour tous les centres membres de l'Aillantais.

Ces partenaires sont :

- La Communauté de Commune de l'Aillantais en Bourgogne
- La CAF
- La MSA
- Les centres de loisirs

V) Le public accueilli

Nous accueillons les enfants âgés de **3 à 13 ans**.

Nous accueillons des enfants d'un milieu rural. Ils sont pour la majorité scolarisés à MONTHOLON.

Nous comptons à ce jour **135 familles inscrites** et **157 enfants sur l'année**.

La fréquentation est variable, ce qui s'explique par la profession des parents (professeurs, RTT, aménagement de leurs emplois du temps, budgétaire, intérimaire, télétravail...), les grands-parents qui gardent les petits enfants, les amis des parents qui font de même.

VI) L'accueil face au handicap

L'association Les Petits Tacots souhaite **favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps** en les intégrant au Centre de loisirs.

Cette démarche de **mixité des publics** répond à une demande des mineurs et de leurs familles. Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la **solidarité** dans le **respect de la diversité et des différences**.

Notre équipe a suivi une **formation adaptée** aux différentes formes de handicaps.

Nous favorisons avant tout, la **collaboration avec les familles par la mise en œuvre d'un projet d'accueil**. Des **temps de rencontre** avant et pendant l'accueil avec la Directrice et les animateurs permettent à la famille d'exprimer ses besoins et ses attentes, de donner des conseils et d'être rassurée.

Pour partager un « temps de loisirs » avec et comme tous les autres enfants, l'enfant en situation de handicap a besoin d'**être reconnu comme un enfant à part entière** au sein du groupe, sans que sa situation ne soit **dramatisée ni banalisée**, et afin que l'équipe puisse prendre en compte ses **besoins spécifiques** sans pour autant le surprotéger.

VII) La relation avec les familles

Associer les parents aux accueils de loisirs et leur **faire une place dans nos projets** de fonctionnement est une ambition que se fixent de nombreux accueils de loisirs.

C'est pourquoi, aux Petits Tacots, de nombreux **temps de rencontre et de convivialité** pour les familles sont régulièrement proposés.

L'objectif est de permettre aux parents de **découvrir la vie de leur(s) enfant(s)** au centre et **le rôle éducatif** de nos accueils de loisirs. Cela se réalise en les intéressant au programme d'activités de leurs enfants, mais aussi en leur permettant de rencontrer les animateurs ou bien encore en partageant un temps d'animation.

Chacun ayant la possibilité de participer à la vie du centre en fonction de ses **envies, de ses besoins, de ses capacités**, etc...

La **communication** renforce les **échanges avec les familles** et l'équipe d'encadrement veille à ce que l'accueil soit dans « l'esprit familial ». La mise en place d'un **climat de confiance** et de **disponibilités au dialogue** est encouragée. Plusieurs outils de communication sont mis en place afin de garder ce lien.

Les parents, **associés à l'action éducative**, peuvent plus facilement s'exprimer sur les sujets qui concernent l'ACM et partager leurs **besoins, envies et idées**.

De plus, l'association organise une **Assemblée Générale** tous les ans. Les parents et les partenaires de l'association sont convoqués 5 jours minimum avant sa tenue. Un compte rendu de cette assemblée est diffusé aux parents, à la CCAB, à la CAF, à la MSA, à l'ADMR, à la SDJES et à la Mairie.

VIII) L'évaluation du Projet Éducatif

C'est, en prenant du recul par rapport au quotidien, que nous pouvons constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces.

Que peut-on évaluer ?

Le positionnement de la mission d'évaluation est centré sur les publics et les acteurs éducatifs du territoire.

- La continuité éducative entre le projet éducatif et le projet pédagogique
- La satisfaction des familles
- La satisfaction des enfants
- La dynamique collective et participative
- L'adaptabilité de l'organisation dans une perspective d'amélioration continue
- La qualité des activités, nouvelles ou existantes
- L'adaptation aux besoins de tous les enfants et des familles du territoire
- Réexamen des ressources et des besoins des enfants
- Inégalités d'accès aux loisirs éducatifs, à la santé, aux arts, à la culture, aux technologies numériques, à la citoyenneté...
- La qualité des projets d'animation
- La satisfaction, les besoins et attentes des animateurs
- La conformité à la réglementation

Comment peut-on l'évaluer ?

La méthode proposée s'appuie sur la participation des acteurs du Projet Educatif.

L'objectif est de proposer à partir de divers axes d'évaluation plusieurs outils qui permettront de collecter les perceptions des acteurs depuis sa mise place :

- Des enquêtes qualitatives auprès des familles et des enfants
- Des entretiens individuels auprès des salariés
- Observations de terrain
- Une enquête quantitative

Conclusion :

L'évaluation croise volontairement différentes approches évaluatives : questionnaires, observations et entretiens. Cette complémentarité des approches, au service de l'évaluation, va permettre de recueillir les avis des usagers et leurs points de vue massifs sur les activités éducatives mises en place.

Cette évaluation se veut être une dynamique permettant aux professionnels de réfléchir à leurs pratiques, à les évaluer pour les faire évoluer et à intégrer un processus d'auto-évaluation indispensable à une amélioration qualitative des temps extrascolaires et périscolaires.

L'implication des usagers et des professionnels permet de donner aux acteurs le pouvoir d'agir nécessaire à toute évaluation.

Cette évaluation apportera des résultats sur la satisfaction des enfants, des parents, des professionnels mais aussi des pistes de travail à mettre en place pour les années à venir.

